



### Enjeux de la mission

L'AFL s'avère un acteur majeur de la politique de la Ville, tant par la mobilisation financière de l'institution dont elle procède que par la diversification de l'offre de logement qu'elle permet dans les quartiers de la politique de la ville et les programmes qui en relèvent (PNRU et NPNRU).

Attachée à délivrer des solutions qui s'inscrivent à la fois dans la satisfaction des besoins actuels mais aussi dans une perspective durable et compatible avec les lois du marché en matière de logement, l'ouverture nouvelle voulue par les pouvoirs publics sur la problématique particulières des villes moyennes suppose une réflexion stratégique nouvelle pour la Foncière Logement.

Perspectives Urbaines et sociales qui dispose d'une solide expérience en matière de renouvellement urbain des QPV-ANRU et centres-villes dégradés au regard de nombreuses missions d'évaluation et d'analyse de territoires réalisées sur ces sites.

**Type de mission:** Stratégie et montage de projets

**Maître d'ouvrage:** Foncière Logement

**Coût du projet :**

**directeur de mission :** Valérie Embize

**Année:** 2018 - 2018

**Equipe:** Perspectives Urbaines et Sociales, Mutatis

**Programme:**

**Acteurs:**

**Consultants mobilisés:** Valérie Embize

**Montant de la mission:** 8 100 € HT

### Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

### Contenu de la mission

- ▶ Concertation forte avec les représentants de la Foncière Logement dans les territoires
- ▶ Élaboration d'un outil de travail permettant de croiser les données afin d'identifier les villes "moyennes" inscrites dans les deux dynamiques QPV/ANRU et centre-ville dégradé avec les données disponibles (statistiques INSEE, SIG politique de la Ville ANRU, PNQAD, ANAH, etc...). Ainsi, les territoires pourront être comparés.
- ▶ Organisation d'une réunion de lancement avec les acteurs une réunion de lancement permette, avec les acteurs représentant les différents territoires, de débattre de ces principaux critères pour les prioriser de la façon la plus consensuelle possible et déboucher sur un choix partagé des 8 à 10 sites qui seront ensuite problématiser sur le plan des axes de solutions à envisager.
- ▶ Une fois le premier choix porté sur 8 à 10, des visites de sites seront retenues, un brainstorming aura lieu à la Foncière Logement avec les représentants locaux de la Foncière concernés par les sites retenus et le DG, un travail de fond sera effectué avec les prestataires et enfin cette étude sera restituées à Foncière Logement où seront définies les orientations souhaitables.

